

Note de synthèse

Compte administratif 2020

Communauté d'agglomération

Paris - Vallée de la Marne

Préambule

Voté le 6 février 2020 par le conseil communautaire, le budget principal 2020 de l'agglomération Paris Vallée de la Marne a fait l'objet de plusieurs modifications à travers notamment le vote de décisions modificatives en juin et décembre 2020.

L'ensemble de ces mouvements constitue les crédits ouverts sur lesquels portent l'exécution des dépenses et des recettes 2020.

En concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier, le Compte Administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020.

Approuvé par les élus communautaires le 24 juin 2021, cet outil de gestion financière permet aux élus communautaires issus des 12 communes membres de connaître la situation financière et patrimoniale des 10 budgets portés par la CA PVM à savoir : le budget principal, le budget assainissement secteur Marne et Chantereine, le budget assainissement secteur Val Maubuée, le budget assainissement secteur Brie Francilienne, le budget eau, le budget restaurant communautaire, le budget des activités aquatiques intercommunales, le budget canalisation transport, le budget immeuble de rapport et le budget office du tourisme

1. Le budget Principal

Le compte administratif 2020 de la CA PVM fait apparaître un résultat cumulé sur l'exercice 2020 de 18 850 006.56 euros (soit une progression de 3.237 Millions d'euros par rapport au CA 2019)

Schématiquement, il se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE FONCTIONNEMENT
Déficit reporté au 31/12/2019 - 12 314 343.28 €	Excédent reporté au 31/12/2019 + 15 613 340.86 €
Résultat de l'exercice 2020 (Déficit) - 12 441 433.96 €	Résultat de l'exercice 2020 (Excédent) + 17 501 821.55 €
Déficit à reporter - 24 755 777.24 €	Excédent à reporter + 33 115 162.41 €

RESULTAT DE CLOTURE (excédentaire)	+ 8 359 385.17 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (excédentaire)	+ 10 490 621.39 €
RESULTAT CUMULE (excédentaire)	+ 18 850 006.56 €

a. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement retrace l'ensemble des opérations courantes. Elle est constituée des charges (attributions de compensation versées aux communes membres, charges de personnel, achats de fournitures, intérêts de la dette.....) et des produits à caractère définitif (produits fiscaux, dotations de l'Etat....)

En 2020, la section de fonctionnement comptabilise en recettes 141 186 152.36 euros et en dépenses 123 684 330.81 euros soit un solde d'exécution de 17 501 821.55 euros.

Pour sa partie recettes, elle intègre principalement pour 249 898.94 € des atténuations de charges (il s'agit des remboursements opérés par l'assurance du personnel ou la sécurité sociale suite à des accidents de travail), pour 1 953 854 € les produits perçus des usagers fréquentant les services intercommunaux, pour 93 233 340.52 € les impôts et taxes (il s'agit principalement de la CFE, de la taxe d'habitation, de la CVAE, de la TASCOM, des IFER, du FNGIR, de l'attribution négative versée par Croissy Beaubourg et du reversement au FPIC), pour 42 774 212.75 € les dotations versées par l'Etat et les autres collectivités locales, pour 371 922.28 € des revenus provenant des immeubles et des concessions, pour 1 884 659.87 € des produits financiers (il s'agit principalement du versement du fonds de soutien pour les emprunts structurés) et enfin pour 543 921.72 € des produits exceptionnels.

Pour sa partie dépenses, elle intègre principalement pour 13 013 849.93 € des charges à caractère général (il s'agit principalement des fluides, les petits entretiens, les achats de fournitures, les honoraires ou bien encore les frais de transport), pour 34 578 723.33 € des charges de personnel, pour 38 835 893.93 € des atténuations de produits (il s'agit des attributions de compensation versées aux communes membres, du reversement de la taxe de séjour à l'office du tourisme et du reversement de la TEOM au SIETOM), pour 15 812 187.51 € les autres charges de gestion courante (il s'agit principalement des subventions versées aux budgets annexes, aux associations et à l'EPCC Ferme du Buisson), pour 58 720.71 € les frais de fonctionnement des groupes d'élus, pour 9 721 105.79 € les intérêts associés aux emprunts détenus par l'agglomération et pour 169 793.24 € des charges exceptionnelles.

b. La section d'investissement

La section d'investissement enregistre les dépenses et les recettes liées aux opérations patrimoniales de la Communauté d'Agglomération (acquisitions, ventes, travaux....).

Comme pour la section de fonctionnement, elle est constituée de charges (travaux de construction de nouveaux équipements, remboursement du capital de la dette....) et de produits à caractère définitif (emprunts nouveaux, FCTVA, cessions foncières, subventions.....)

En 2020, la section d'investissement comptabilise en recettes 43 622 333.27 euros et en dépenses 56 063 767.23 euros soit un solde d'exécution de -12 441 433.96 euros.

Pour sa partie recettes, elle intègre principalement pour 1 207 737.15 € de subventions (il s'agit de subventions versées par l'ANRU, le CNC, l'EPA Marne, la région Ile de France, Ile de France mobilité et le département de Seine et Marne), pour 15 473 300 € des emprunts souscrits par l'agglomération, pour 519 215.28 € des remboursements opérés par Dalkia et M2CA, pour 3 176 942.69 € le FCTVA et pour 10 135 029.71 € l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2019.

Pour sa partie dépenses, elle intègre principalement pour 26 132 528.82 € des dépenses d'équipements. (Parmi les opérations réalisées en 2020, nous pouvons citer les aménagements dans les parcs, les subventions visant à réhabiliter les logements du parc de logement social et du parc privé, la construction du centre aquatique à Champs sur Marne, la construction du conservatoire Nina Simone à Pontault Combault, l'aménagement du pôle gare de Torcy, l'aménagement du pôle gare de Vaires sur Marne, la réhabilitation du quartier de l'arche guédon à Torcy, l'aménagement de la MOUS à Courtry, l'aménagement de la zac de Lamirault à Croissy Beaubourg.....), pour 27 415 599.88 € le remboursement du capital de la dette des prêts souscrits par la CA PVM et pour 478 199.22 € diverses écritures

comptables

2. Le budget assainissement secteur Marne et Chantereine

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 4 214 087.78 € (contre 3 965 658.70 € au 31 décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-755 990,72 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Excédent reporté au 31/12/2019 2 649 455.44 €	Excédent reporté au 31/12/2019 1 316 203.26 €
Résultat de l'exercice 2020 (déficitaire) - 546 971,71 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 795 400,79 €
Excédent à reporter 2 102 483.73 €	Excédent à reporter 2 111 604.05 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 4 214 087.78 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)	- 755 990,72 €
RESULTAT CUMULE	+ 3 458 097.06 €

3. Le budget assainissement secteur Val Maubuée

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de Paris - Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 4 952 887,25 € (contre 4 599 555,43 € au 31 décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-341 683,97 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Excédent reporté au 31/12/2019 2 908 826,22 €	Excédent reporté au 31/12/2019 1 690 729,21 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 17 388,19 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 335 943,63 €

Excédent à reporter 2 926 214,41 €	Excédent à reporter 2 026 672,84 €
--	--

RESULTAT DE CLOTURE	+ 4 952 887,25 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)	- 341 683,97 €
RESULTAT CUMULE	+ 4 611 203,28 €

4. Le budget assainissement secteur Brie Francilienne

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de Paris - Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 3 694 379,74 € (contre 1 318 819,27 € au 31 décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (+276 456,60 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Déficit reporté au 31/12/2019 - 351 486,81 €	Excédent reporté au 31/12/2019 696 705,93 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 2 276 155,45 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 1 073 005,17 €
Excédent à reporter 1 924 668,64 €	Excédent à reporter 1 769 711,10 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 3 694 379,74 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (EXCEDENTAIRE)	+ 276 456,60 €
RESULTAT CUMULE	+ 3 970 836,34 €

5. Le Budget eau

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe eau de Paris - Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 1 198 808,44 € (contre de 1 054 776,09 € au 31 décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-17 101,50 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
--	--

Excédent reporté au 31/12/2019 782 666,59 €	Excédent reporté au 31/12/2019 236 616,21 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 208 055,27 €	Résultat de l'exercice 2020 (déficitaire) -28 529,63 €
Excédent à reporter 990 721,86 €	Excédent à reporter 208 086,58 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 1 198 808,44 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)	- 17 101,50 €
RESULTAT CUMULE	+ 1 181 706,94 €

6. Le budget restaurant communautaire

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Restaurant communautaire de Paris Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 108 094,75 € (contre 47 210,95 € au 31 décembre 2019). Il est à noter que ce budget ne présente pas de reste à réaliser en 2020.

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Déficit reporté au 31/12/2019 - 75 169,57 €	Excédent reporté au 31/12/2019 58 748,95 €
Résultat de l'exercice 2020 (déficitaire) - 31 245,50 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 155 760,87 €
Déficit à reporter - 106 415,07 €	Excédent à reporter 214 509,82 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 108 094,75 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	+ 0,00 €
RESULTAT CUMULE	+ 108 094,75 €

7. Le budget activités aquatiques intercommunales

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Activités aquatiques de Paris Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 6 708 704,87 € (contre -156 907,19 € au 31

décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-6 464 110,67 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT</u>	<u>RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION</u>
Déficit reporté au 31/12/2019 - 800 701,12 €	Excédent reporté au 31/12/2019 312 864,98 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 7 427 180,43 €	Résultat de l'exercice 2020 (déficitaire) - 230 639,42 €
Excédent à reporter 6 626 479,31 €	Excédent à reporter 82 225,56 €

<u>RESULTAT DE CLOTURE</u>	+ 6 708 704,87 €
<u>SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)</u>	- 6 464 110,67 €
<u>RESULTAT CUMULE</u>	+ 244 594,20 €

8. Le **budget** **canalisation** **transport**

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Canalisation transport de Paris Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 1 191 131,58 € (contre 1 242 331,21 € au 31 décembre 2019) et un résultat cumulé également excédentaire de 1 191 131,58 € (ce budget ne présente aucun reste à réaliser).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Excédent reporté au 31/12/2019 783 183,87 €	Excédent reporté au 31/12/2019 459 147,34 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 79 880,59 €	Résultat de l'exercice 2020 (déficitaire) -131 080,22 €
Excédent à reporter 863 064,46 €	Excédent à reporter 328 067,12 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 1 191 131,58 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	+ 0,00 €
RESULTAT CUMULE	+ 1 191 131,58 €

9. Le budget immeubles de rapport

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget annexe Immeubles de rapport de Paris Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 878 051,18 € (contre 389 632,99 € au 31 décembre 2019) qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-32 437,74 €). Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE FONCTIONNEMENT
Déficit reporté au 31/12/2019 - 61 484,05 €	Excédent reporté au 31/12/2019 151 112,59 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 412 973,21 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 375 449,43 €
Excédent à reporter 351 489,16 €	Excédent à reporter 526 562,02 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 878 051,18 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)	- 32 437,74 €
RESULTAT CUMULE	+ 845 613,44 €

10. Le budget de la régie à seule autonomie financière de l'office du tourisme

En concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public, le compte administratif 2020 du budget de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de Paris Vallée de la Marne fait apparaître un résultat de clôture excédentaire de 522 247,39 € (contre 341 705,12 € au 31 décembre 2019), qu'il convient d'ajuster avec le solde des restes à réaliser (-82 840,00 €).

Schématiquement, ce résultat se décompose de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE INVESTISSEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE EXPLOITATION
Excédent reporté au 31/12/2019 0,00 €	Excédent reporté au 31/12/2019 219 705,12 €
Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 119 902,00 €	Résultat de l'exercice 2020 (excédentaire) 182 640,27 €
Excédent à reporter 119 902,00 €	Excédent à reporter 402 345,39 €

RESULTAT DE CLOTURE	+ 522 247,39 €
SOLDE DES RESTES A REALISER (DEFICITAIRE)	- 82 840,00 €
RESULTAT CUMULE	+ 439 407,39 €

LEXIQUES

- **ANRU** : Agence Nationale de Rénovation Urbaine
- **CA PVM** : Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne
- **CFE** : Contribution Foncière des Entreprises
- **CNC** : Centre National du Cinéma
- **CVAE** : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- **EPA** : Etablissement Public d'Aménagement
- **EPCC** : Etablissement Public de Coopération Culturelle
- **FCTVA** : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
- **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
- **FPIC** : Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales
- **IFER** : Imposition Forfaitaire des Entreprises de réseaux
- **MOUS** : Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale
- **SIETOM** : Syndicat Mixte d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères
- **TASCOM** : Taxe sur les Surfaces Commerciales
- **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
Tél. : 01 63 37 24 24 • contact@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr